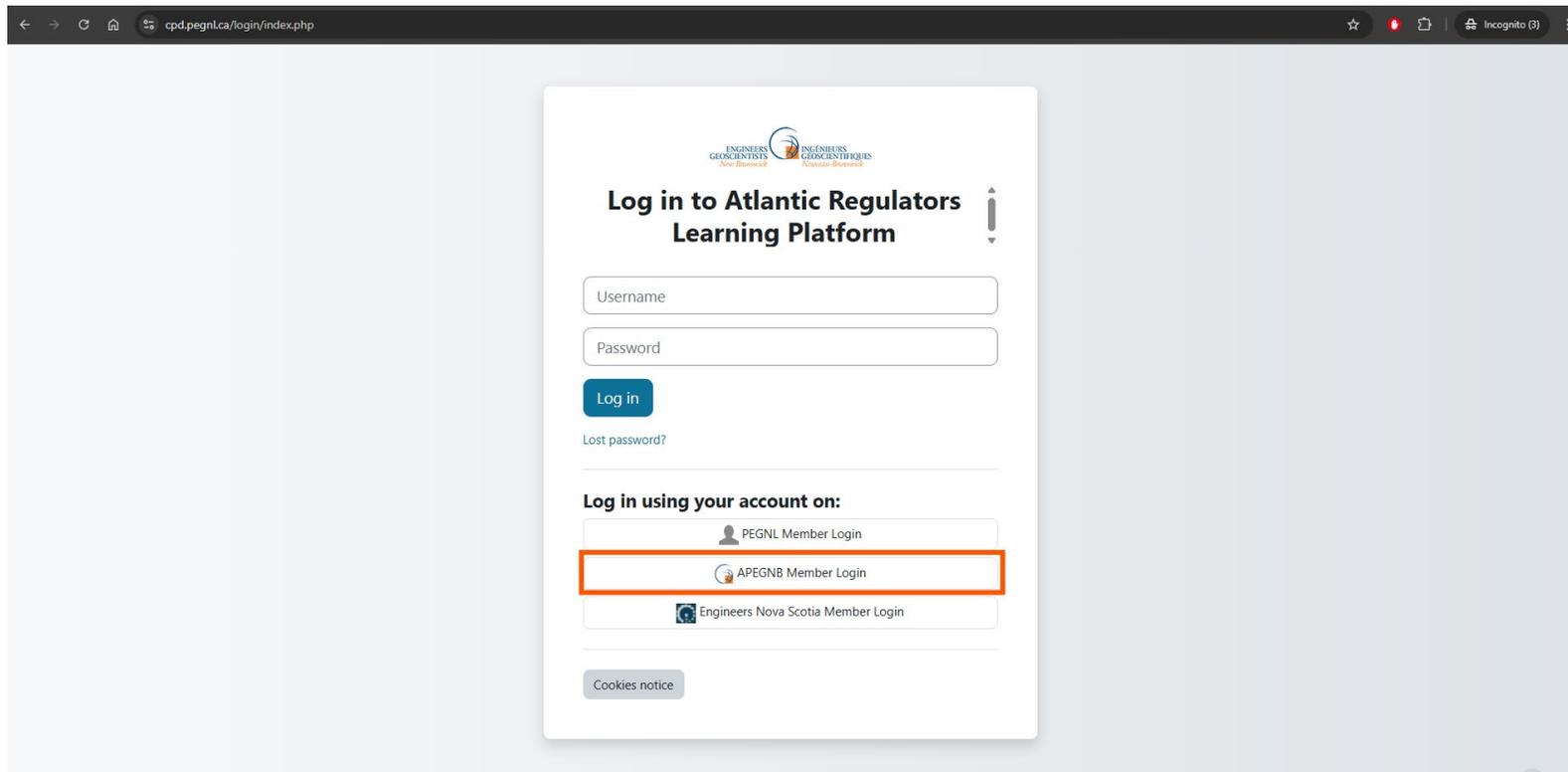


## AIGNB – Naviguer dans la nouvelle plateforme d'apprentissage des organismes de réglementation de l'Atlantique (PAORA)

1. Pour accéder au nouveau site de la PAORA, allez sur la [page de connexion](#) et cliquez sur « APEGNB Member Login » (connexion à titre de membre de l'AIGNB) :



cpd.pegnl.ca/login/index.php

Incognito (3)

ENGINEERS  
GEOSCIENTISTS  
New Brunswick

INGÉNIEURS  
GÉOSCIENTIFIQUES  
Nouveau-Brunswick

### Log in to Atlantic Regulators Learning Platform

Username

Password

Log in

Lost password?

**Log in using your account on:**

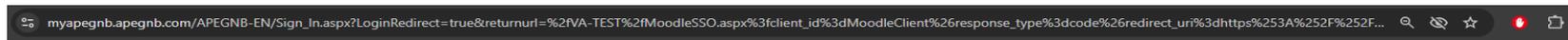
PEGNL Member Login

**APEGNB Member Login**

Engineers Nova Scotia Member Login

Cookies notice

2. Connectez-vous au portail des membres de l'AIGNB avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe de l'AIGNB. **NE CRÉEZ PAS DE NOUVEAU COMPTE** : si vous avez oublié votre nom d'utilisateur, cliquez sur « Nom d'utilisateur oublié? »; si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ? ». Si vous avez oublié ces deux éléments ou si votre compte est bloqué, contactez-nous à [info@apegnb.com](mailto:info@apegnb.com).



### Sign In

#### Username

#### Password

[Forgot username?](#) | [Forgot password?](#)

### Login Information

#### Username

Your APEGNB username is your APEGNB member number.

#### Password

If you have forgotten your password please use the "Forgot password?" link to have a password reset link emailed to the email address we currently have on file for you. Our password requirements are:

- At least seven characters
- At least one alphabetic character (a-z)
- At least one numeric character (0-9)

#### Assistance

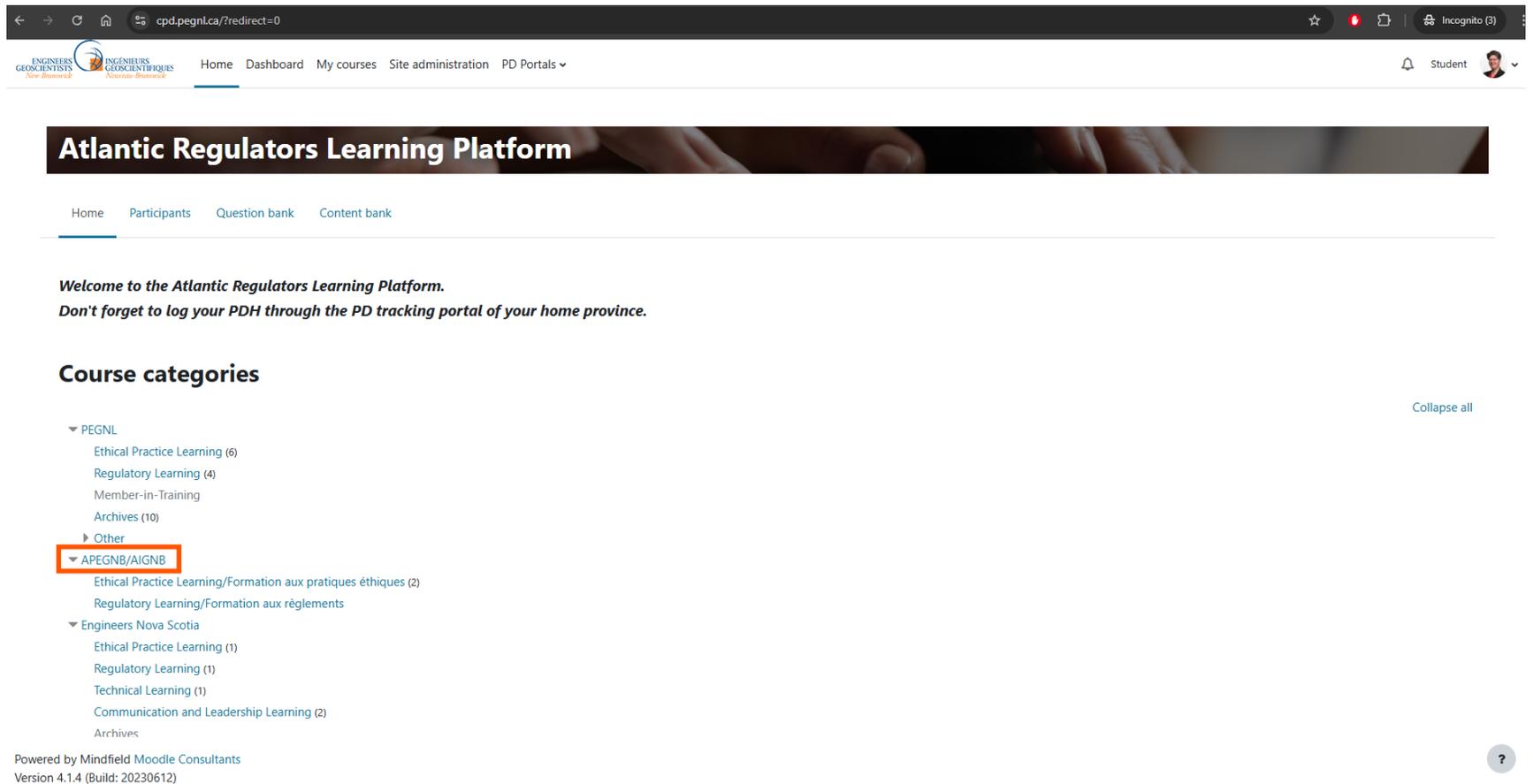
If you encounter any issues with resetting your account, please contact us as follows:

- Phone 506-458-8083
- Toll-free 1-888-458-8083
- E-Mail [info@apegnb.com](mailto:info@apegnb.com)

#### Browser Support

Please be advised that our online member portal is best supported by Google Chrome, Mozilla Firefox, and Microsoft Edge. Users running on Internet Explorer may encounter difficulties in using this site.

3. Une fois que vous vous êtes connecté, on vous dirigera vers la page d'accueil de la plateforme ci-dessous, qui répertorie les organismes de réglementation participants et les catégories de formation que ces derniers ont mis en ligne. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de modules dans chaque section. Par exemple, vous constaterez que l'AIGNB a publié deux modules dans la catégorie « Ethical Practice Learning/Formation aux pratiques éthiques ». Commençons par cliquer sur « APEGNB/AIGNB ».



The screenshot shows a web browser window with the URL `cpd.pegnl.ca/?redirect=0`. The page header includes the logos for Engineers Geoscientists New Brunswick and Ingénieurs Géoscientifiques Nouveau-Brunswick, along with navigation links: Home, Dashboard, My courses, Site administration, and PD Portals. A user profile for 'Student' is visible in the top right corner.

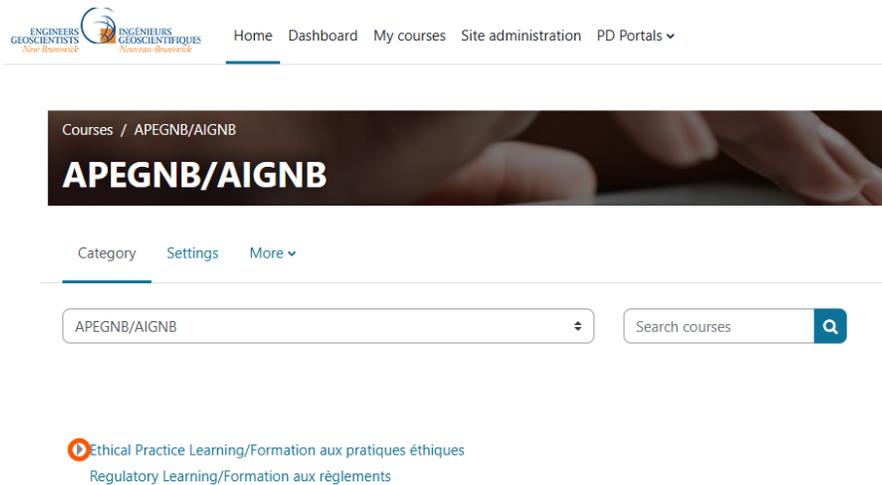
The main content area features a dark banner with the text 'Atlantic Regulators Learning Platform'. Below the banner is a navigation menu with links for Home, Participants, Question bank, and Content bank. A welcome message reads: 'Welcome to the Atlantic Regulators Learning Platform. Don't forget to log your PDH through the PD tracking portal of your home province.'

The 'Course categories' section is expanded to show a tree structure:

- ▼ PEGNL
  - Ethical Practice Learning (6)
  - Regulatory Learning (4)
  - Member-in-Training
  - Archives (10)
  - ▶ Other
  - ▼ APEGNB/AIGNB (highlighted with a red box)
    - Ethical Practice Learning/Formation aux pratiques éthiques (2)
    - Regulatory Learning/Formation aux règlements
- ▼ Engineers Nova Scotia
  - Ethical Practice Learning (1)
  - Regulatory Learning (1)
  - Technical Learning (1)
  - Communication and Leadership Learning (2)
  - Archives

At the bottom left, it says 'Powered by Mindfield Moodle Consultants Version 4.1.4 (Build: 20230612)'. A 'Collapse all' link is located on the right side of the course categories list, and a help icon (?) is in the bottom right corner.

4. Vous êtes maintenant sur la page de l'AIGNB dans la plateforme d'apprentissage des organismes de réglementation de l'Atlantique. Vous avez peut-être remarqué que l'URL est hébergée par PEGNL et que les logos des quatre organismes de réglementation défilent dans le coin supérieur gauche. Ce site contient du contenu des quatre organismes, mais la PEGNL a généreusement accepté d'héberger la plateforme – ne vous inquiétez pas, vous êtes au bon endroit! Vous pouvez trouver des cours dans le menu déroulant (où se trouve « APEGNB/AIGNB » sur la capture d'écran) ou en recherchant des cours dans la barre de recherche « Search courses » (recherche de cours), mais vous obtiendrez alors des résultats provenant des quatre organismes de réglementation. Si vous souhaitez trouver *uniquement* les modules de l'AIGNB, cliquez sur la flèche (entourée en orange dans la première capture d'écran) pour ouvrir ce menu, ou cliquez sur le nom de la catégorie souhaitée :



ENGINEERS  
GEOSCIENTISTS  
New Brunswick

INGÉNIEURS  
GÉOSCIENTIFIQUES  
Nouveau-Brunswick

Home Dashboard My courses Site administration PD Portals

Courses / APEGNB/AIGNB

## APEGNB/AIGNB

Category Settings More

APEGNB/AIGNB Search courses

Ethical Practice Learning/Formation aux pratiques éthiques  
Regulatory Learning/Formation aux règlements



ENGINEERS  
GEOSCIENTISTS  
New Brunswick

INGÉNIEURS  
GÉOSCIENTIFIQUES  
Nouveau-Brunswick

Home Dashboard My courses Site administration PD Portals

Courses / APEGNB/AIGNB

## APEGNB/AIGNB

Category Settings More

APEGNB/AIGNB ethics

Ethical Practice Learning/Formation aux pratiques éthiques

Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB) Duty to Report (APEGNB)

Regulatory Learning/Formation aux règlements

- En cliquant sur le nom de la catégorie, vous accédez à cette page, où vous pouvez lire des renseignements sur la catégorie (dans ce cas, « Formation aux pratiques éthiques ») et choisir votre module. Bien que le système PEGNL lui-même ne soit pas bilingue, le contenu de nos pages l'est. Il n'y a actuellement qu'un seul module, soit « Devoir de dénoncer des actes répréhensibles », mais il est offert en anglais et en français. Quelle que soit la langue choisie, votre certificat de fin de formation sera également rédigé dans cette langue. Puisqu'il s'agit de la version française du guide d'accompagnement, cliquons sur le module français « Devoir de dénoncer des actes répréhensibles » :

*Tous les membres sont tenus de suivre et de consigner au moins 2 HPP par an en formation aux pratiques éthiques.*

*L'examen des pratiques éthiques est un volet essentiel de l'exercice du génie et des géosciences. La plupart des plaintes reçues par les associations professionnelles sont des allégations de fautes professionnelles (essentiellement des questions d'éthique), plutôt que d'incompétence professionnelle.*

Recent changes to the National Code of Ethics (APEGNB 2025 AGM)	Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB)	Duty to Report (APEGNB)
<p><b>Changes to the Public Guideline on the Code of Ethics</b></p> <p>Ryan Melson, PhD  <small>Chairman, Certification and AIGNB Secretary            Engineers Canada            February 22, 2025</small></p>  <p>In 2023, under the direction of the engineering regulators and the Board of...</p> <hr/> <p><b>Credit Hours: 1</b></p>	 <p>Voici le module sur le devoir de dénoncer des actes répréhensibles. Il est conçu pou...</p> <hr/> <p><b>Credit Hours: 1</b></p>	 <p>Welcome to the Duty to Report module. This module is designed to guide...</p> <hr/> <p><b>Credit Hours: 1</b></p>

6. Vous serez dirigé vers une page sur les options d'inscription. Cliquez sur le bouton bleu « Enrol me » (inscrivez-moi) :

APEGNB/AIGNB / Enrolment options

## Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB)

### Enrolment options

Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB) 



Voici le module sur le devoir de dénoncer des actes répréhensibles. Il est conçu pour guider les ingénieures, les ingénieurs et les géoscientifiques ainsi que le personnel de leur entreprise en ce qui a trait aux responsabilités professionnelles et éthiques essentielles qui entourent la dénonciation de la conduite et du comportement dans leurs domaines.

Credit Hours: 1

#### ▼ Self enrolment (Student)

No enrolment key required.

Enrol me

7. Voici la page principale du cours. Vous pouvez accéder à la vidéo du cours, aux ressources (PDF et sites Web) et à d'autres détails (soit à partir du panneau vertical sur le côté gauche, soit à partir de la section « Ressources » située sous la section « Certificat d'achèvement »). Cliquez sur « Une responsabilité fondamentale » (option surlignée en orange), qui est le lien vers le module vidéo :

## Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB)

Course Settings Participants Grades Reports More ▾

### ▼ Devoir de dénoncer des actes répréhensibles: une responsabilité fondamentale

Collapse all

Voici le module sur le devoir de dénoncer des actes répréhensibles. Il est conçu pour guider les ingénieures, les ingénieurs et les géoscientifiques ainsi que le personnel de leur entreprise en ce qui a trait aux responsabilités professionnelles et éthiques essentielles qui entourent la dénonciation de la conduite et du comportement dans leurs domaines.

Une fois que vous aurez terminé ce module, vous comprendrez clairement en quoi consiste le devoir de dénoncer des actes répréhensibles et son importance, les mécanismes de la dénonciation, ainsi que le moment et la manière de prendre les mesures qui s'imposent. Nous examinerons également les conséquences potentielles de la dénonciation et de l'absence de dénonciation.

Engineers Nova Scotia, Engineers Prince Edward Island, Professional Engineers and Geoscientists Newfoundland and Labrador et l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick approuvent officiellement ce module.

H:P Une responsabilité fondamentale

View

Receive a grade

Receive a passing grade

### ▼ Certificat d'achèvement

Certificat d'achèvement - 2025 Devoir de dénoncer des actes répréhensibles

View

Not available unless: The activity **Une responsabilité fondamentale** is complete and passed

### ▼ Ressources/Ressources

Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique 2015 (AIGNB)

Mark as done

8. Voici le module vidéo. Il s'agit d'un fichier H5P, à savoir un type de fichier multimédia interactif. Le panneau de navigation, y compris les liens vers les ressources, se trouve toujours sur le côté gauche (mais vous pouvez le fermer si vous le trouvez gênant en cliquant sur le X dans le coin supérieur gauche, sous les logos qui défilent).

x

- Devoir de dénoncer des ac...
- Une responsabilité fondame...
- Certificat d'achèvement
  - Certificat d'achèvement ...
- Resources/Ressources
  - Loi sur les professions d'ingé...
  - Règlements administratifs et ...
  - Exigences en matière de perf...
  - Formulaire de plainte (AIGNB)
  - Guide sur le code de déontol...
  - Guide sur les conflits d'intérè...
  - Guide sur le devoir de dénon...
  - Guide rapide : Comprendre l...
  - Guide rapide : Le devoir de d...
  - Guide sur la bonne moralité (...)
  - Guide public sur la gestion d...
  - Les affaires civiles et les affai...
  - Code criminel (Gouverneme...
  - Loi réglementant certaines d...

# Devoir de dénoncer des actes répréhensibles

PRÉSENTÉ PAR:



CE MODULE VAUT 1 HPP DANS LA CATÉGORIE « ÉTHIQUE ».



9. Les petits points blancs dans la barre d'outils noire au bas de la vidéo indiquent les moments où un document de référence est mentionné dans la vidéo, ce qui vous permet de cliquer dessus et de le lire au moment opportun (si vous le souhaitez). Ces documents s'ouvrent la plupart du temps sous forme de fenêtres contextuelles; il se peut donc que vous deviez désactiver tout logiciel de blocage des fenêtres contextuelles que vous avez activé. Les petits anneaux blancs indiquent les moments de la vidéo où des minitests apparaissent; il y en a quatre dans la vidéo. La navigation vers l'avant a été désactivée : vous ne pouvez pas passer à chaque questionnaire et deviner jusqu'à ce que vous ayez trouvé la bonne réponse. Vous devrez regarder la vidéo pour accéder à chaque minitest et le réussir pour pouvoir avancer dans la vidéo. Vous pouvez toutefois revenir en arrière et revoir certaines sections au cas où vous auriez manqué quelque chose.

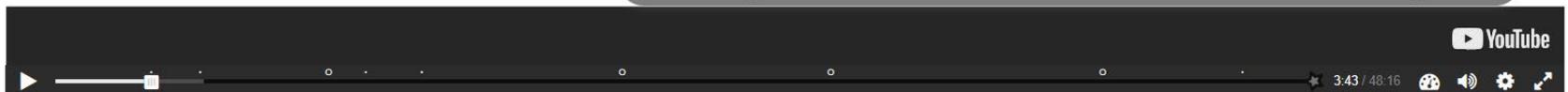
### **ce qui inclut la protection de la vie, de la santé, des biens et de l'environnement.**

Les organismes de réglementation peuvent disposer d'un pouvoir législatif ou créer des politiques exigeant la dénonciation à un organisme de réglementation.

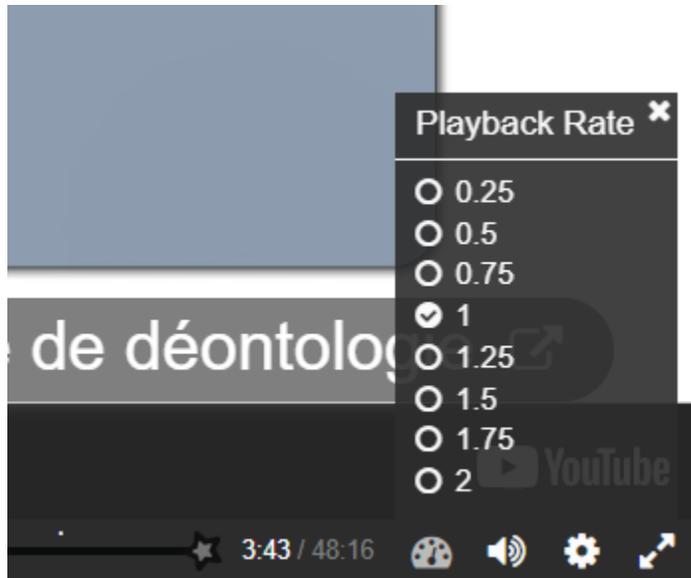
Ces dénonciations contribuent à ce qui suit :

- Protéger l'intérêt public.
- Veiller à ce que les membres inscrits respectent leurs obligations éthiques.
- Maintenir l'intégrité de la profession.

Les règlements administratifs et Code de déontologie 



10. Le fichier vidéo H5P utilise des paramètres similaires à ceux d'une vidéo YouTube. Si vous avez l'impression que le narrateur parle trop vite ou trop lentement, vous pouvez modifier la vitesse en cliquant ici :



11. Les questionnaires sont à choix multiples : il suffit de cliquer sur la case grise correspondant à la bonne réponse pour continuer.  
Le nombre de tentatives est illimité :

- ▼ Devoir de dénoncer des ac...
- Une responsabilité fondame...
- ▼ Certificat d'achèvement
  - Certificat d'achèvement ...
- ▼ Ressources/Ressources
  - Loi sur les professions d'ingé...
  - Règlements administratifs et ...
  - Exigences en matière de perf...
  - Formulaire de plainte (AIGNB)
  - Guide sur le code de déontol...
  - Guide sur les conflits d'intérê...
  - Guide sur le devoir de dénon...
  - Guide rapide : Comprendre l...
  - Guide rapide : Le devoir de d...
  - Guide sur la bonne moralité (...)
  - Guide public sur la gestion d...
  - Les affaires civiles et les affai...
  - Code criminel (Gouverneme...
  - Loi réglementant certaines d...

View Receive a grade Receive a passing grade

Veillez noter que si vous ne terminez pas les minitests dans la vidéo, le certificat ne sera pas déverrouillé.

Pourquoi le devoir de dénoncer des actes répréhensibles est-il important? 

Aucune de ces réponses.

Il permet aux employeurs de punir les employés qui critiquent leurs décisions.

Il permet aux organismes de réglementation de sanctionner les membres en privé, de sorte que les affaires ne sont pas portées devant les tribunaux et ne portent pas atteinte à la bonne réputation de la profession.

Il aide les professions à protéger la confiance du public et à sauvegarder l'intégrité de la profession.

12. Une fois que vous avez terminé le module, vous pouvez cliquer sur « Certificat d'achèvement », puis sur « Voir le certificat » pour visualiser et télécharger votre fichier. Vous devrez télécharger votre certificat lorsque vous inscrirez le cours dans votre dossier de perfectionnement professionnel continu (PPC) [sur le portail monAIGNB](#). Ce processus ne se fait pas automatiquement; vous devrez entrer le nom de l'activité dans la bonne catégorie et télécharger le certificat vous-même une fois que vous aurez terminé le cours.

APEGNB/AIGNB / Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB) / Certificat d'achèvement - 2025 Devoir de dénoncer des actes répréhensibles



## Certificat d'achèvement - 2025 Devoir de dénoncer des actes répréhensibles

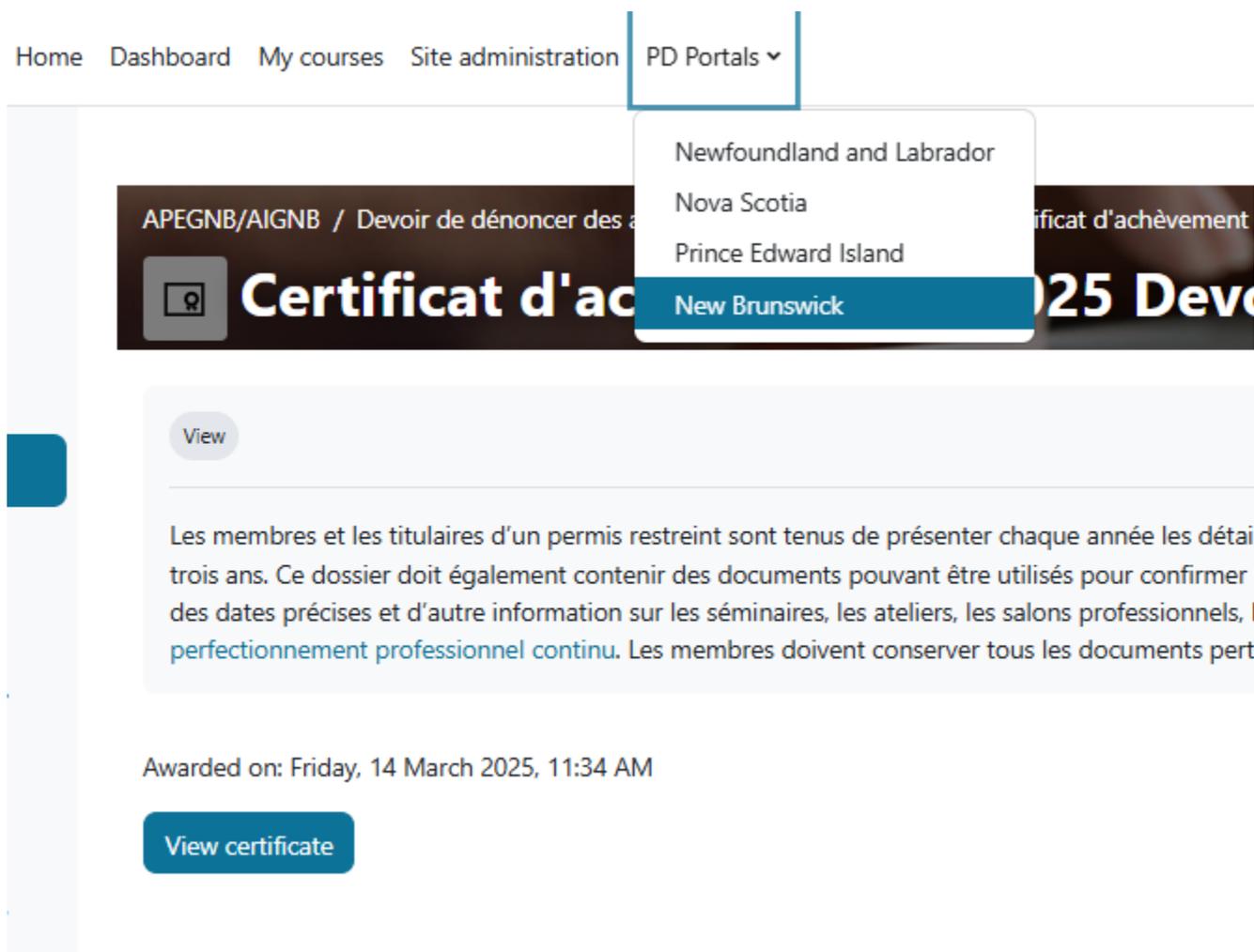
View

Les membres et les titulaires d'un permis restreint sont tenus de présenter chaque année les détails de leur PPC par l'intermédiaire du portail [myAPEGNB.com/APEGNB-FR](http://myAPEGNB.com/APEGNB-FR) et de tenir un dossier exhaustif de leur programme de PPC pendant une période de trois ans. Ce dossier doit également contenir des documents pouvant être utilisés pour confirmer les activités de PPC consignées, notamment des formulaires d'inscription, des descriptions de cours, des listes détaillées de matériel d'apprentissage autonome, des dates précises et d'autre information sur les séminaires, les ateliers, les salons professionnels, les présentations ou d'autres documents requis pour la confirmation de la vérification, comme indiqué au tableau 2 des [lignes directrices du programme de perfectionnement professionnel continu](#). Les membres doivent conserver tous les documents pertinents pendant au moins trois ans.

Awarded on: Friday, 14 March 2025, 11:34 AM

View certificate

13. Vous pouvez accéder au portail des membres monAIGNB à partir du site de la plateforme en cliquant sur « PD Portals » (portails de PC) dans la barre de navigation en haut de n'importe quelle page et en sélectionnant « New Brunswick » (Nouveau-Brunswick) :



Home Dashboard My courses Site administration PD Portals ▾

APEGNB/AIGNB / Devoir de dénoncer des a ificat d'achèvement

**Certificat d'ac** **25 Deve**

New Brunswick

View

Les membres et les titulaires d'un permis restreint sont tenus de présenter chaque année les détail  
trois ans. Ce dossier doit également contenir des documents pouvant être utilisés pour confirmer  
des dates précises et d'autre information sur les séminaires, les ateliers, les salons professionnels, l  
[perfectionnement professionnel continu](#). Les membres doivent conserver tous les documents pert

Awarded on: Friday, 14 March 2025, 11:34 AM

View certificate

## 14. Entrer l'activité dans le portail monAIGNB :



Edit source form

### Entrée de l'information sur le PPC

**Formation aux pratiques éthiques**  
L'examen des pratiques éthiques est un volet essentiel de l'exercice du génie et des géosciences.

Les membres s'acquittent au mieux de leur obligation de protection du public en se tenant au courant des principes des pratiques éthiques. Les activités acceptables pour satisfaire à cette exigence se trouvent dans les [lignes directrices](#)

- cours sur l'éthique en ligne ou en personne;
- programmes fournis par l'employeur et portant sur l'éthique, la diversité, le développement durable, le respect sur le lieu de travail ou des sujets connexes;
- enseignement d'un cours sur les pratiques éthiques (ou les composantes mentionnées);
- discussion lors de réunions sur les pratiques éthiques (ou les composantes mentionnées);
- un ou plusieurs modules en ligne sur l'éthique, la diversité, le respect du lieu de travail ou le développement durable;
- participation à des conférences ou ateliers ou à des offres de perfectionnement continu sur l'éthique, la diversité, le respect du lieu de travail ou le développement durable;
- participation à des comités ou organismes d'employeurs ou professionnels qui encouragent l'équité, la diversité, un lieu de travail respectueux ou le développement durable (y compris la participation au comité EDI de l'employeur, la participation au conseil d'administration d'un organisme de développement durable ou présentation d'un exposé sur l'éthique en génie).

**Veillez entrer une description de l'activité de PPC ci-dessous :**

* Description de l'activité	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px;"><p>Devoir de dénoncer des actes réhéhensibles (AIGNB), plateforme d'apprentissage des organismes de réglementation de l'Atlantique, le 1 mai 2025.</p></div>
* Heures de tenue de l'activité	<input type="text" value="1.00"/>

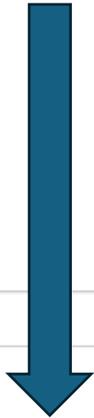
[Sauvegarder](#)

15. Cliquez ici pour télécharger votre certificat :

2025	1.00	Pratique éthique	Devoir de dénoncer des actes répréhensibles (AIGNB), plateforme d'apprentissage des organismes de réglementation de l'Atlantique, le 1 mai 2025.	<a href="#">Modifier ou télécharger le document</a> 
------	------	------------------	--	---

[Retour au profil du membre](#)

[Passer à la prochaine étape de déclaration de PP](#)



\* Heures de tenue de l'activité



Certificat\_dachvement\_-  
\_2025\_Devoir\_de\_dnoncer\_des\_actes\_rprhensibles.pdf

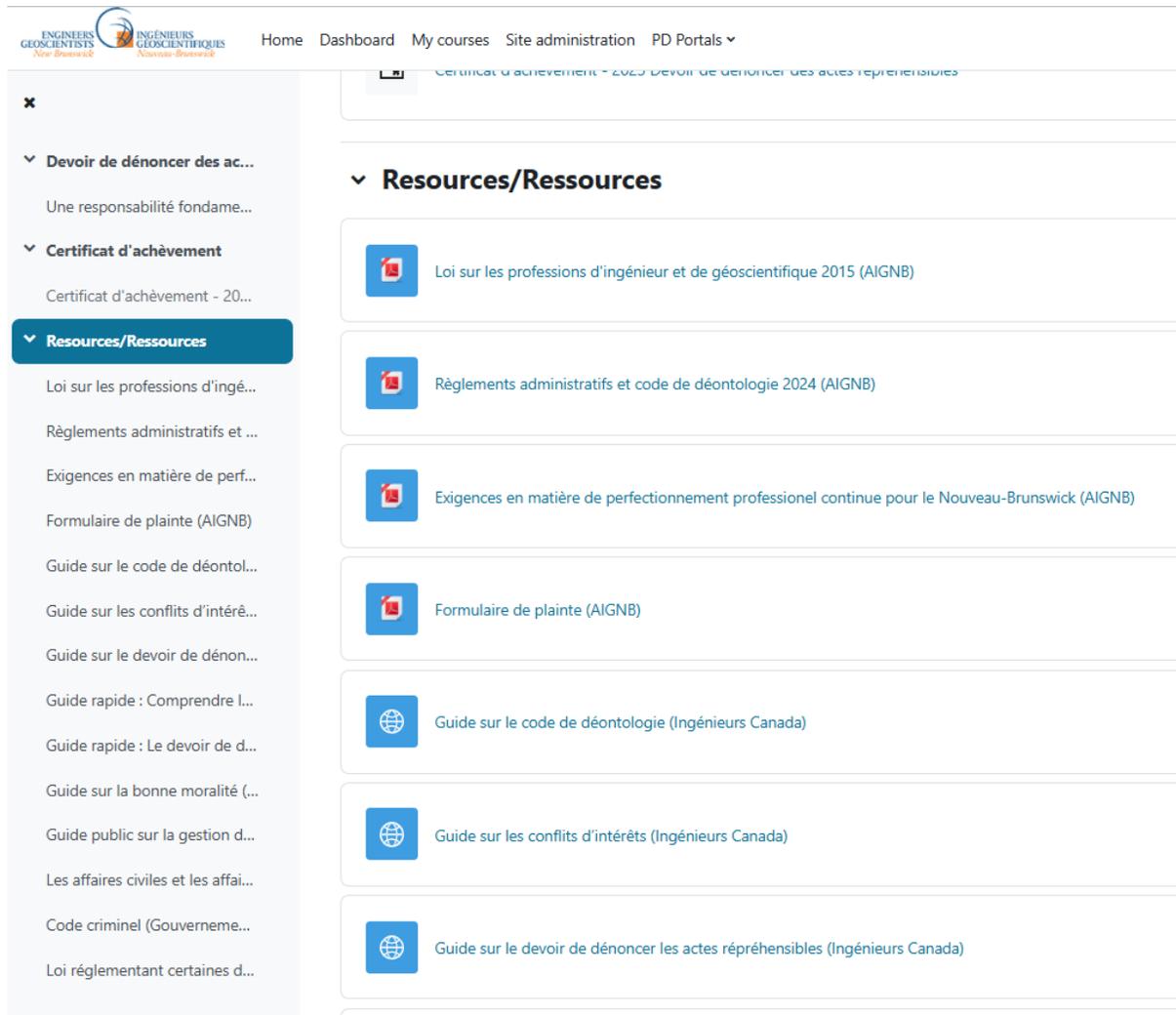
May 1, 2025



Browse for file  No file chosen

File: 'Certificat\_dachvement\_-\_2025\_Devoir\_de\_dnoncer\_des\_actes\_rprhensibles.pdf' has been uploaded.

16. Enfin, si vous cliquez sur la section « Ressources » de la plateforme, vous verrez le nom complet des différents sites Web et fichiers et pourrez naviguer à partir de là :



The screenshot shows a web application interface. At the top left, there is a navigation menu with the following items: Home, Dashboard, My courses, Site administration, and PD Portals. Below the navigation menu, there is a sidebar menu with a search icon (x) and several expandable sections. The 'Resources/Ressources' section is currently expanded, showing a list of links. The main content area on the right also has a 'Resources/Ressources' section, which is expanded to show a list of resource items, each with a document icon and a title.

**Navigation Menu:** Home, Dashboard, My courses, Site administration, PD Portals

**Sidebar Menu:**

- Devoir de dénoncer des ac...
  - Une responsabilité fondame...
- Certificat d'achèvement
  - Certificat d'achèvement - 20...
- Resources/Ressources**
  - Loi sur les professions d'ingé...
  - Règlements administratifs et ...
  - Exigences en matière de perf...
  - Formulaire de plainte (AIGNB)
  - Guide sur le code de déontol...
  - Guide sur les conflits d'intérê...
  - Guide sur le devoir de dénon...
  - Guide rapide : Comprendre l...
  - Guide rapide : Le devoir de d...
  - Guide sur la bonne moralité (...)
  - Guide public sur la gestion d...
  - Les affaires civiles et les affai...
  - Code criminel (Gouverneme...
  - Loi réglementant certaines d...

**Main Content Area - Resources/Ressources:**

- Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique 2015 (AIGNB)
- Règlements administratifs et code de déontologie 2024 (AIGNB)
- Exigences en matière de perfectionnement professionnel continue pour le Nouveau-Brunswick (AIGNB)
- Formulaire de plainte (AIGNB)
- Guide sur le code de déontologie (Ingénieurs Canada)
- Guide sur les conflits d'intérêts (Ingénieurs Canada)
- Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles (Ingénieurs Canada)